

# Jeunesse



## Écoles :

- Pour toute première inscription aux écoles, une demande doit être adressée par courrier à M. le Maire en précisant les nom et prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance.

### **École Odette et Louis Prouvoyeur dite l'école du centre**

56 rue Jean Jaurès

Veillez contacter la directrice, Mme MEQUIGNON, au 03 27 26 62 42

[Accéder au site](#)

### **École Jeanne Linglin dite l'école de Cataine**

41 rue Henri Barbusse

Veillez contacter la directrice, Mme LETELLIER, au 03 27 26 62 39

### **École Marcelle et Paul François dite l'école de Grand Bray**

6 rue Fernand Pelloutier

Veillez contacter le directeur, Mr VERMEULEN, au 09 63 63 62 07

## Cantine et garderie :

Les inscriptions à la cantine et à la garderie pour la rentrée 2018-2019 sont ouvertes. Elle se clôtureront le 17 août 2018.

Remplissez la fiche d'inscription en mairie ou renvoyez là à [accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr)

Télécharger la [Fiche d'inscription](#) .

- Cantine
  - Menu : [Menu 9 mars au 7 avril](#)
  - Tarif:
    - 3,80€ pour un enfant
    - 3,65€ pour deux enfants
    - 3,50€ pour trois enfants et plus
- Garderie :
  - Horaires : à partir de 7h jusqu'à l'ouverture de l'école et de la fermeture de l'école jusque 19h
  - Tarifs : 1,70 €

## Centre de loisirs et colonie :

Gagnez du temps en renvoyant la fiche d'inscription complétée à [accueil@hasnon.fr](mailto:accueil@hasnon.fr)

[Télécharger la fiche d'inscription à l'accueil estival](#) A rendre avant le 1er juillet 2020.

~~[Télécharger la fiche d'inscription COLONIE](#)~~

[Télécharger la fiche sanitaire](#)

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement, ou CLSH, de la ville d'Hasnon accueille les enfants de 3 à 14 ans lors des vacances scolaires. Les enfants sont encadrés du lundi au vendredi, de 9h à 17h, par des animateurs diplômés du BAFA et dirigés par un Directeur de centre

diplômé du BAFD.

Les « mini-centres » se déroulent lors des vacances d'hiver, de Pâques, de la Toussaint et de Noël. Les activités proposées sont multiples et variées : parc d'attractions, activités sportives (en collaboration avec des animateurs agréés de la jeunesse et des sports), activités manuelles, sorties cinéma, sorties nature, etc... Bien entendu, les activités sont organisées en fonction de la météo et des saisons.

[Télécharger la fiche d'inscription au mini-centre de février 2020](#)

Le centre de loisirs des vacances d'été se déroule durant le mois de juillet uniquement.

### **Les conditions et modalités d'inscription et de paiement du Grand-Centre :**

Les documents à présenter pour l'inscription sont :

- une feuille d'imposition ou de non-imposition
- un numéro de sécurité sociale
- la fiche d'inscription remplie

**Horaires du centre :** de 9h à 17h

**Horaires de la garderie :** de 7h à 9h et de 17h à 19h

L'entrée dans le centre s'effectue par l'école Odette et Louis Prouvoyeur, située rue Camille Pelletan.

### Concernant les animateurs du CLSH

Les candidatures sont à présenter avant la date butoir du 31 janvier de l'année du CLSH.

Seuls les titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) et résidents la commune seront retenus.

# Assistantes maternelles

Vous pouvez accéder à la liste complète en cliquant sur [ici](#)

**Vous ne vous retrouvez pas sur cette liste, veuillez-nous contacter :**

**Tél. : 03 27 21 67 17**

**@ : [communication@hasnon.fr](mailto:communication@hasnon.fr)**